



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation

09/12/2013

Date d'affichage

18/12/2013

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents 10

Votants 11

Délibération n° 2013-11-84

Objet :

**Validation de l'inventaire
des zones humides**

L'an deux mille treize

Le lundi seize décembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.

Etait absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)

Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

En 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de reconquête de la qualité de l'eau, la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo (CCPG) a sollicité le SMEGA pour inventorier les zones humides sur l'ensemble de son territoire. La démarche d'inventaire a alors débuté sur la commune en juin 2013. Une réunion publique de présentation de la démarche a eu lieu le 12 juin 2013.

Conformément à la méthodologie du SAGE Argoat Trégor Goëlo, la commune a composé un groupe de travail communal associant les élus (Mr LE PUT Yvon et Mr LE BESCOND François), le monde agricole (Mr MENGUY Dominique, Mr LE CAMPION Hervé et Mr JOUANJEAN Hervé), les associations locales (Mr GUEZOU Hervé en tant que représentant du syndicat de défense du coco de Paimpol et Mr PERROT en tant que représentant de l'association chasse/pêche), et personnes « mémoires » ayant une bonne connaissance du territoire communal (Mr MENGUY Henri).

L'inventaire de terrain a été réalisé au cours des mois de juin et juillet 2013. La carte des zones humides et des cours d'eau a ensuite fait l'objet d'une consultation publique en mairie et sur le site internet du SMEGA pendant un mois, du 16 septembre au 16 octobre 2013. Le groupe de travail s'est alors réuni à l'issue de cette période, le 22 octobre 2013 afin d'examiner les remarques et de procéder à des retours sur le terrain.

Lorsque tous les doutes ont été levés et que les corrections nécessaires ont été apportées par le technicien du SMEGA, la carte a été validée par les membres du groupe de travail communal le 3 décembre 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la carte des zones humides et des cours d'eau sur la commune de Pléhédel telle qu'elle a été établie et l'annexe au Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
09/12/2013

Date d'affichage
18/12/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

Délibération n° 2013-11-85

Objet :
**Demande de gratuité de la
Salle des fêtes**

L'an deux mille treize
Le lundi seize décembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.
Etaient présents :
LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.
Etait absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)
Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

GRATUITE DE LA SALLE DES FETES

Par courrier en date du 25 novembre 2013, Pléhédel Animation, demande la gratuité de la Salle des fêtes. L'association a organisé le 8 décembre 2013 un spectacle de Noël, ainsi qu'un goûter pour les enfants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la gratuité de la salle des fêtes pour l'association Pléhédel Animation concernant le 8 décembre 2013.

Le Maire
Yvon LE PUT



Département
des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
09/12/2013

Date d'affichage
18/12/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize
Le lundi seize décembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.

Etait absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)

Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'école du Sacré-Cœur organise un séjour à la neige pour les élèves de CM1 et CM2. Elle sollicite le Conseil Municipal pour une subvention exceptionnelle pour les 11 élèves domiciliés à Pléhédel, le coût de la semaine étant de 395 €uros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable. Un séjour similaire a eu lieu il y a deux ans à l'école Albert Camus sans subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal émet l'hypothèse de demandes d'aide à adresser au CCAS pour les familles ayant des difficultés à régler le montant du séjour.

Délibération n° 2013-11-86

Objet :
Demande de subvention
exceptionnelle

Le Maire
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
09/12/2013

Date d'affichage
18/12/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize

Le lundi seize décembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.

Etait absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)

Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

REMPLACEMENT
D'UN DELEGUE COMMUNAUTAIRE SUPPLEANT

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Sonia RIVOAL-LOYARD qui était déléguée communautaire suppléante, il est proposé au Conseil Municipal de désigner un nouveau membre pour la remplacer à la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Yvon KERENEUR, comme membre délégué communautaire suppléant à la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo.

Délibération n° 2013-11-87

Objet :
**Remplacement d'un délégué
communautaire suppléant**

Le Maire
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
09/12/2013

Date d'affichage
18/12/2013

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Délibération n° 2013-11-88

Objet :
Modification des tarifs
Garderie 2014

L'an deux mille treize

Le lundi seize décembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.

Etait absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)

Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

MODIFICATION DES TARIFS GARDERIE 2014

La convention signée avec la CAF dans le cadre de l'agrément de la garderie arrive à échéance en janvier 2014, et la nouvelle convention doit prévoir un tarif pour les familles les plus démunies. Elle propose de définir au moins 2 tarifs, un tarif normal et un tarif réduit. Les familles devront fournir leur quotient familial pour bénéficier du tarif réduit.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable aux tarifs suivants pour l'année 2014 :

- 0,55 € / ½ h pour un Quotient Familial <ou = 512€
- 0,61 € / ½ h pour un Quotient Familial > 512 €

Le Maire
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
de Saint-Brieuc

Séance du 16 décembre 2013

**Commune de
PLÉHÉDEL**

Date de convocation
09/12/2013

Date d'affichage
18/12/2013

Nombre de conseillers
En exercice 11
Présents 10
Votants 11

L'an deux mille treize
Le lundi seize décembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier.

Était absente et excusée : LE MEUR FONTON (donne procuration à DELTHEIL Anne)

Secrétaire de Séance : KERENEUR Yvon.

**Modification des statuts du
Syndicat Départemental d'Electricité (SDE)**

Dans le prolongement du Comité Syndical du 29 octobre 2013, le Président du Syndicat d'Electricité nous informe que celui-ci a adopté les nouveaux statuts du SDE.

La refonte des statuts a pour objet de tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie.

Les principales modifications portent sur :

- des précisions sur la compétence « éclairage public »
- l'intégration de nouvelles missions possibles notamment en énergie, en électricité et gaz, en télécommunications
- l'adhésion possible des EPCI au SDE
-

Conformément aux dispositions de l'article L5211-20 du CGCT, chaque commune adhérente doit se prononcer sur ces nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Electricité tels qu'ils ont été présentés.

Le Maire
Yvon LE PUT :